



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 71

LA SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 15 novembre 2016

LE SÉNAT

Le mardi 15 novembre 2016

LA SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS

L'honorable Claudette Tardif : Honorables sénateurs, le 26 octobre dernier, des représentants de tous les réseaux de la Société Santé en français et leurs partenaires ont rencontré plusieurs députés et sénateurs à l'occasion d'une réception sur la Colline du Parlement. Je remercie les sénateurs et les députés qui se sont déplacés en grand nombre pour manifester leur appui aux communautés francophones en situation minoritaire dans le domaine de la santé en français.

Au cours de la semaine, les membres de la Société Santé en français se sont réunis en assemblée générale pour faire le point sur les grandes avancées de la dernière année. Le président de la société, le Dr Aurel Schofield, du Nouveau-Brunswick, a été reconduit dans ses fonctions pour exercer un troisième mandat de deux ans.

La Société Santé en français est devenue un pilier important pour les francophones en situation minoritaire en ce qui a trait à l'accès à des services de qualité en français dans le domaine de la santé tout au long du parcours d'une vie, qu'il s'agisse des soins de santé

primaires, des soins à domicile ou des soins de longue durée. De plus, elle établit des bases solides au chapitre de la formation en français des ressources humaines dans le domaine de la santé.

Depuis sa création en 2002, et forte de ses 16 réseaux provinciaux, territoriaux et régionaux et de ses partenaires, la Société Santé en français a fait des progrès importants pour améliorer les services de santé offerts aux milliers de francophones et Acadiens vivant en situation minoritaire dans toutes les régions du pays. Le leadership dont elle a fait preuve a mené à des avancées notables et concrètes.

Les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire attachent énormément d'importance à l'accès aux soins de santé dans leur langue. De nombreuses études démontrent que les barrières linguistiques et culturelles rendent l'accès aux soins de santé plus difficile et qu'elles peuvent nuire à l'établissement d'un diagnostic juste et même compromettre l'adhésion de la personne à son traitement. Il est donc important de servir en français la clientèle francophone qui vit en milieu minoritaire, tout comme il est important de servir en anglais la clientèle anglophone du Québec.

Je tiens à féliciter et à remercier celles et ceux qui contribuent sans relâche au succès de la Société Santé en français.
